

Questions orales

actuellement, c'est le lourd héritage que nous ont laissé les députés d'en face.

Des voix: Bravo!

M. Gray: Une dernière question supplémentaire monsieur l'Orateur. Le ministre applique une politique tout à fait contraire. Il suit l'exemple du chapelier fou dans Alice au pays des merveilles.

Je voudrais demander au ministre s'il présentera immédiatement son budget dans lequel il exposera la politique fiscale du gouvernement en vue de répondre à nos besoins par suite des taux élevés d'intérêt et des très fortes majorations du prix du pétrole que son gouvernement encourage et accepte ou continuera-t-il à demeurer indéfiniment vague et évasif, une habitude que lui-même et le gouvernement ont prise depuis cinq mois?

M. Crosbie: Monsieur l'Orateur, à propos du chapelier fou qui regarde dans le miroir, l'honorable représentant n'a qu'à se regarder lui-même dans le miroir pour voir le chapelier fou, parce qu'il était associé au ministre des Finances qui avait également dû accepter des majorations des taux d'intérêt en raison de la situation économique imputable à son gouvernement.

Quant au budget, je voudrais bien le présenter. Une chose m'empêche de le faire c'est que certaines mesures législatives découlant du budget libéral de novembre 1968 n'ont pas encore été adoptées. Nous ne pouvons pas présenter notre propre budget tant que ces mesures n'auront pas été adoptées, car nous ne pouvons pas saisir la Chambre de nos motions de voies et moyens avant cela. Si l'honorable représentant veut donc collaborer pour faire adopter les reliquats de son propre budget qu'il a honteusement négligé entre novembre et mars, nous pourrions alors présenter notre budget. Je souhaite vivement le présenter afin d'engager le Canada dans une nouvelle voie et nous protéger contre les répercussions du dernier budget.

Des voix: Bravo!

LA HAUSSE DU TAUX D'INTÉRÊT—L'INCIDENCE SUR LE TAUX D'INTÉRÊT HYPOTHÉCAIRE

M. Lloyd Axworthy (Winnipeg-Fort-Garry): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse aussi au ministre des Finances. Le 18 octobre 1978, comme on le voit à la page 238 du hansard, le ministre, qui était alors dans l'opposition, a dit:

On inflige à ces gens-là le supplice d'un taux hypothécaire de 11.5 p. 100:—

Le ministre n'admet-il pas maintenant que la politique de son gouvernement et la sienne ont donné aux Canadiens un taux d'intérêt hypothécaire de 14.5 p. 100 et que les Canadiens ne sont pas mis au supplice, mais vraiment condamnés par un gouvernement impitoyable qui ne se soucie plus du tout d'eux?

[M. Crosbie.]

Se rent-il compte que la construction résidentielle connaît une crise grave? Les mises en chantier sont en baisse de 30 p. 100.

● (1420)

Des voix: Oh!

Une voix: Règlement.

L'hon. John C. Crosbie (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, je répondrai au député que si le public subit un tel supplice, c'est à cause des dix dernières . . .

Des voix: Oh!

M. Crosbie: . . . mais, Monsieur l'Orateur, le public subit un supplice bien moins pénible que celui qu'il devrait subir dans un an ou deux si nous ne reprenons pas en main l'économie. Or, c'est justement l'objectif de ce programme.

Le député devrait lire la déclaration faite aujourd'hui par M. Bouey, gouverneur de la Banque du Canada pour comprendre pourquoi il a fallu majorer le taux d'escompte, pourquoi les Américains l'ont fait aussi et il se rendrait également compte de la gravité de la situation.

M. Axworthy: Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question supplémentaire au ministre des Finances. Le gouverneur, M. Bouey, a dit qu'il avait fait des recommandations, mais n'est-ce pas lui, le ministre des Finances, qui approuve ces recommandations, n'est-ce pas lui qui refuse d'aider les propriétaires de logements qui doivent supporter une hausse de frais de 30 p. 100, n'est-ce pas lui qui a refusé de stimuler le marché du logement et n'est-ce pas lui qui approuve le ministre du logement dont les seules initiatives dans ce domaine consistent à faire emprisonner les gens?

Des voix: Bravo!

M. Crosbie: Monsieur l'Orateur, je suppose que je suis censé m'effondrer après cette question!

Des voix: Oh, oh!

Des voix: Bravo!

M. Crosbie: Monsieur l'Orateur, il y a deux jours exactement, j'ai présenté à la Chambre le projet de loi sur la déduction des intérêts hypothécaires et de l'impôt foncier qui va stimuler le secteur domiciliaire . . .

Des voix: Bravo!

Une voix: C'est une farce.

M. Crosbie: . . . et qui va aider les propriétaires de maison que le député d'en face a laissés livrés à eux-mêmes; il s'est d'ailleurs opposé à cette mesure pendant la campagne électorale. Je demande au député d'appuyer très fort ce projet de loi s'il veut aider les propriétaires de maison puisqu'il prétend se soucier de leur sort.

Des voix: Bravo!